

## Fiche DOCOMOMO

### Modèle Innovation « Maille », Arques

---



01/ Photographie aérienne de l'opération « Maille » à Arques (géoportail.gouv.fr)

## 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**Nom usuel du bâtiment** : Ensemble de 224 logements H.L.M. dans la Z.A.C. Sainte-Catherine à Saint-Omer

**Nom actuel** : Quartier Sainte-Catherine

**Numéros et noms de rues** : 57 avenue Léon Blum ; 4-14 square Marcel Pagnol ; 1-9 rue Albert Camus ; 2-4 avenue Georges Buffon

**Ville** : Arques (62510)

**Pays** : France

### PROPRIETAIRE ACTUEL

**Nom** : Habitat Hauts de France

**Adresse** : Parc d'Affaire 520 Boulevard du Parc 62231 COQUELLES

**Téléphone** : 03 21 00 81 00

**Fax** : 03 21 00 81 99

**E-mail** :

**Internet** : <http://www.habitathdf.fr/>

### ETAT DE LA PROTECTION

**Type** : Aucune

**Date** :

### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**Nom** :

**Adresse** :

**Téléphone** :

**Fax** :

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

### Commande :

Au début de la décennie 1970, les élus locaux de Saint-Omer et d'Arques (Pas-de-Calais) font naître l'ambition d'un axe urbain reliant ces deux communes. Leur volonté est d'aménager cette distance de plus d'un kilomètre par un tissu urbain maîtrisé, non informel. Cette urbanisation prévoit à son terme la construction de 4000 logements comportant individuels et HLM<sup>1</sup>. Les contrats « villes moyennes » se développent ainsi à Saint-Omer comme ailleurs en France. Michel Steinebach, urbaniste à l'AUA, s'implique dans ces initiatives<sup>2</sup>. Avec Jean Tribel et Georges Loiseau, ils proposent un aménagement garant de la qualité des espaces publics, afin de former une véritable architecture urbaine. Le projet prévoit en première phase la construction d'un ensemble immobilier de 224 logements H.L.M. et leurs annexes. Il sera établi et construit sur les bases d'un Modèle innovation « Maille ». Il s'inscrit dans un schéma d'aménagement en ZAC, en l'occurrence la ZAC Sainte-Catherine, et en constitue la première pierre, comme la pièce centrale d'un nouveau morceau urbain.

1. Jacques Allégret, 2. Jacques Berce,  
3. Valentin Fabre, 4. Georges Loiseau,  
5. Jean Perrotin, 6. Jean Tribel.



02/ Membres fondateurs de l'AUA (L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture)

### Architectes :

Diplômés de l'École nationale supérieure des Beaux-arts en 1957, les architectes Georges Loiseau et Jean Tribel sont trois ans plus tard lauréats du 1<sup>er</sup> prix d'un concours pour 1700 logements à Thiais, pour lequel ils proposent un axe piétonnier dans un ensemble à l'unité organique. Déjà la rue et la dimension sociale annoncent des réflexions structurantes de leur future pratique. En 1960, ils étaient alors associés lorsqu'ils ont été approchés pour former les membres d'une équipe professionnelle pluridisciplinaire nommée AUA. L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, initiée par le sociologue et urbaniste Jacques Allégret, regroupe

<sup>1</sup> J. Tribel, « En parler ... la faire », *Techniques et architecture*, n°307, déc. 1975, jan. 1976, pp.71-75.

<sup>2</sup> P. Blin, *L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture, 1960-1985*, Paris : Electra Moniteur, 1988, p.37.

aussi parmi ses membres fondateurs des architectes et décorateurs. Cette société anonyme coopérative revendiquera une pratique transversale de l'urbanisme et de l'architecture à travers des compétences associées, des préoccupations sociales, une ambition de recherche et d'expression de la modernité. Au sein de ce groupe, l'association entre Loiseau et Tribel aura la plus grande longévité, 25 ans, au-delà même de la dissolution de l'AUA en 1985. Leur travail sera tourné vers la réalisation de logements et d'équipements socio-éducatifs et culturels; ils exprimeront leur sensibilité brutaliste et « une écriture architecturale indéfectiblement liée aux qualités primitives des formes et à la nudité de la brique et du béton<sup>3</sup> ». En 1977, toujours membres de l'AUA, Georges Loiseau et Jean Tribel, assistés d'André Bonardi et de Serge Petre-Souchet, mènent le projet architectural de cette opération.

#### Autres intervenants :

**Urbaniste** : Michel Steinebach, AUA

**Ingénieurs** : B. E. T. CO.F.E.BA.

Jean Baret (1921-1990), un ingénieur autodidacte, auteur d'ouvrages techniques, est connu dans l'histoire de la construction en France pour sa spécialisation en matière de béton précontraint. En 1953, il ouvre et préside son propre bureau d'études, CO.F.E.BA. (Compagnie Française d'Engineering Baret) et met au point des procédés de fabrication d'éléments préfabriqués. En 1956, il brevète le système « baret » qui comporte un panneau de façade, une trame de plancher et un portique comme éléments préfabriqués en béton. Ce même procédé l'amènera en 1973 à élaborer, dans le cadre du concours Modèle-Innovation du Plan Construction de la politique de l'Etat, un modèle constructif nommé « Maille ». Son support d'expression architecturale est une trame technique de 90 centimètres de côté permettant la combinaison d'éléments préfabriqués divers et variés. Personnage à l'ambition forte, il se présentera à l'élection présidentielle de 1965 animé par l'idée d'insuffler et d'imposer la science en politique.

**Maître d'ouvrage** : Société Anonyme d'H.L.M. du Pas-de-Calais et du Nord

#### CHRONOLOGIE

**Date du concours** : Modèle-innovation agréé en 1973

**Date de la commande** : Etudes d'urbanisme par le bureau d'études E.P.U.R. et l'équipe A.U.A. à partir de 1974.

**Période de conception** :

APS/APD 1975 - 1977

Demande de permis de construire décembre 1976 ; Modificatif au permis de construire, 18 janvier 1977.

**Durée du chantier** : 1977 - 1980

**Inauguration** : Le 19 avril 1979, une vingtaine d'appartements sont inaugurés. En mars 1980, la déclaration d'achèvement des travaux est actée.

<sup>3</sup> S. Le Vot, « La formation d'une équipe d'architectes : l'AUA, Georges Loiseau et Jean Tribel », *Colonnes*, n°31, août 2015, p.53.

#### ETAT ACTUEL DES BÂTIMENTS

**Usage** : Logements HLM, Local collectif résidentiel, locaux associatifs et services de proximité

#### Etat des bâtiments :

Depuis quarante ans que l'opération Sainte-Catherine est sortie de terre, elle a pu être préservée de toute métamorphose et conserve remarquablement son esthétique originelle, à quelques nuances près. Des travaux de rénovation ont en effet conduit au remplacement de l'ensemble des menuiseries initiales en aluminium au profit de nouvelles en matière pvc. En façades, la forte matérialité des panneaux préfabriqués en béton et briques a été laissée apparente et intacte autour du square Marcel Pagnol. En revanche, quant aux bâtiments de la rue et du carrefour, elle a été altérée dans sa polychromie naturelle, la surface du béton gris ayant été recouverte par une peinture tirant vers un léger bleu délavé. On peut noter également, en rez-de-chaussée des logements sur la rue piétonne, que le seuil entre espace public et terrasses privées s'est aujourd'hui fermé par une limite visuelle plus fortement marquée. Par ailleurs le terrain libre entre parkings couverts et logements intermédiaires a été en partie gagné par de nouveaux stationnements.



03/ Etat actuel de la rue piétonne (photographie personnelle)

### 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

#### Archives écrites, correspondance, etc. :

- Archives municipales d'Arques - Permis de construire n°50324 et 50325 (janvier 1977)

Cette documentation comprend :

- Plan de situation
- Plan de masse
- Parkings : plans - façades - coupes
- Place : plans - façades - coupes
- Rue : plans - façades - coupe et détails façade Est, coupe sur passage Ouest
- Carrefour : plans - façades

- Fonds Tribel, Jean (1929-). 404 Ifa – Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Ce fonds recèle des plans de la ZAC Sainte-Catherine entre 1974 et 1978.

#### Dessins, photographies, etc. :

<http://remonterletemps.ign.fr>

en 1978 : IGFN\_PVA\_1-0\_\_1978-04-07\_\_C2103-0011\_1978\_FR2985\_0027

en 2012 : IGFN\_PVA\_1-0\_\_2012-09-08\_\_CP12000412\_AF12X742\_Nord\_Pas\_De\_Calais\_26\_11416\_RGB

#### Autres sources, films, vidéos, etc. :

Article de presse :

« Audomarois : Il y a quarante ans naissait le quartier Sainte-Catherine à Longuenesse », *La Voix du Nord*, 29 avril 2019.

#### Principales publications (par ordre chronologique) :

- France (Editeur scientifique), *modèles innovation 1973-1974-1975*, Paris, Direction de la construction, 1975.
- G. Loiseau, « Quelques réponses », *Techniques et architecture*, n°307, déc. 1975, jan. 1976, p.71.
- J. Tribel, « En parler ... la faire », *Techniques et architecture*, n°307, déc. 1975, jan. 1976, pp.71-75.
- M. Steinebach, « Pour des Z.a.c. éléments de villes », *Urbanisme*, n°161, 1977, pp.55-64.
- G. Loiseau, « Les architectes à la rue », *Techniques et architecture*, n°323, fév. 1979, pp.56-58.
- P. Blin, *L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture*, 1960-1985, Paris : Electra Moniteur, 1988.
- S. Le Vot, « La formation d'une équipe d'architectes : l'AUA, Georges Loiseau et Jean Tribel », *Colonnes*, n°31, août 2015, p.51.
- J.-L. Cohen et V. Grossman, *AUA : une architecture de l'engagement, 1960-1985*, Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine : Dominique Carré, 2015.

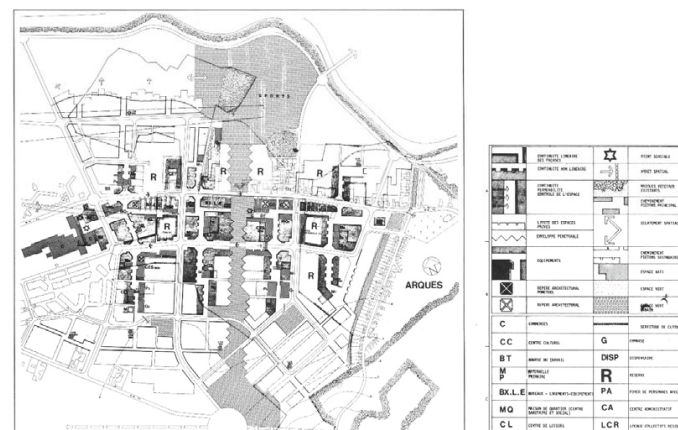
### 4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

#### SITUATION DE L'EDIFICE

Un nouveau schéma d'aménagement établi en 1972 prévoit le développement d'un axe urbain de liaison entre les deux communes de Saint-Omer et Arques <sup>4</sup>, par l'instrument d'une Zone d'Aménagement Concertée. Une équipe de l'AUA constituée de Steinebach, Loiseau et Tribel s'attèle à ce projet de ZAC comprenant initialement un complexe de 1700 logements, un groupe scolaire maternel et primaire ainsi que d'autres équipements publics. La méthode de travail qu'ils mettent en place vise à structurer, par des contraintes pour la ville future, un ordre urbain. Jean Tribel décrit leur démarche ainsi, au sujet du plan d'aménagement de zone :

«Le règlement du p.a.z. doit être complété et renforcé par une règle du jeu architecturale, à respecter par les promoteurs, qui aille au-delà du zoning et précise les formes de la ville, son paysage, ses structures physiques, la nature et la qualité de ses pleins et de ses vides, la position et le traitement de ses lieux repères.»<sup>5</sup>

Leur aménagement de la ZAC définit une hiérarchie de la voirie et des cheminements piétons, les zones d'habitat, les espaces naturels, l'emplacement des équipements ainsi que des réserves d'anticipation pour l'activité. Le plan de situation, définissant plus précisément les limites bâties et leur porosité, la qualité des espaces publics, s'accompagne d'un cahier des charges graphique à destination des futurs architectes en charge de son application. Au point névralgique de la ZAC, au croisement entre voirie principale, cheminement piéton majeur, équipement publics et zone d'habitat dense, Loiseau et Tribel se proposent de prendre en charge le projet architectural de l'opération ci-présente.

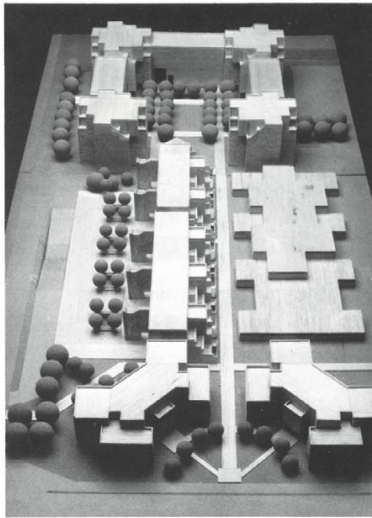


04/ Plan de situation et cahier des charges graphique (« En parler ... la faire », *Techniques et architecture*, n°307)

<sup>4</sup> J. Tribel, « En parler ... la faire », *Techniques et architecture*, n°307, déc. 1975, jan. 1976, p.72.

<sup>5</sup> Ibid., p.73.

## COMPOSITION D'ENSEMBLE



05/ Maquette d'avant-projet (« Les architectes à la rue », *Techniques et architecture*, n°323)

L'AUA accorde une grande importance aux structures de la ville, aux traitements des espaces publics. Ils constituent ici le point de départ et d'accroche du projet architectural. La rue intérieure à l'opération est pensée comme un axe structurant, à la faveur d'un cheminement piéton à l'échelle urbaine. Elle est bordée de deux parois complémentaires que sont l'école primaire Albert Camus et l'habitat collectif horizontal. Elle s'ouvre d'une part sur un square arboré délimité par des logements collectifs, et d'autre part sur un carrefour en demi-lune. La place, la rue, le carrefour composent un 'enchaînement de séquences de l'espace public dans un site traversé de part en part, un lieu de croisée des chemins. La baïonnette du cheminement traversant l'opération crée un front bâti et met en scène le caractère monumental des limites de ce paysage urbain. Loiseau et Tribel définissent la nature du vide entre les éléments bâtis en tant qu'architecture urbaine<sup>6</sup>.

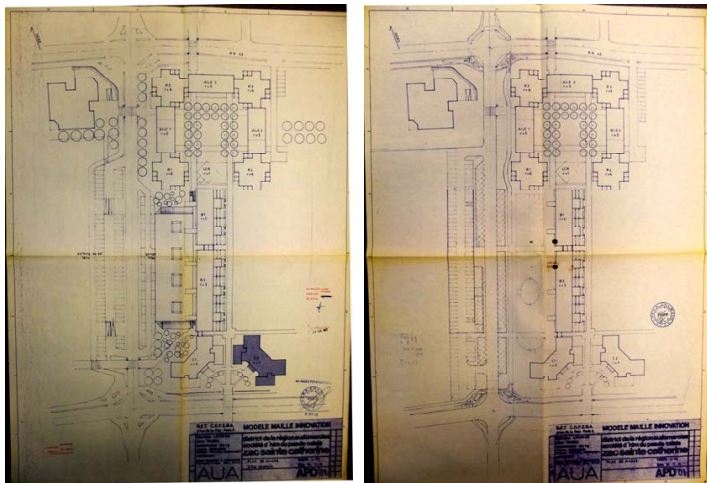
Cet ensemble est composé de corps de bâtiments nommés Carrefours 1-2 ; Rue ; Ailes 1-2-3 ; Rotules 1-2-3-4 ; L.C.R. ; parkings couverts. Excepté la salle polyvalente, les bâtiments s'élèvent de 4 à 7 niveaux et comprennent chacun entre 15 et 40 logements de types intermédiaire ou collectif. Les logements sont érigés en imbrication avec des équipements publics et des services de proximité.

<sup>6</sup> G. Loiseau, « Les architectes à la rue », *Techniques et architecture*, n°323, fév. 1979, pp.56-58.



06/ La rue et la place, à l'issue du chantier, 1979 (*L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture*)

Le traitement de l'espace public a connu quelques évolutions au cours de la conception. Une étude de sol a démontré l'impossibilité de construire un parking semi-enterré adossé aux logements intermédiaires (le bâtiment « rue »), en raison du niveau de nappe phréatique. Il devait être accessible depuis les cages d'escaliers des logements. Il sera finalement construit à la limite du site, de l'autre côté de la rue Albert Camus. Par ailleurs le plan masse des architectes initialement projeté orientait parallèlement au bâti la plantation des arbres du square.



07/ Deux versions du plan masse selon l'implantation du parking (Archives municipales d'Arques)

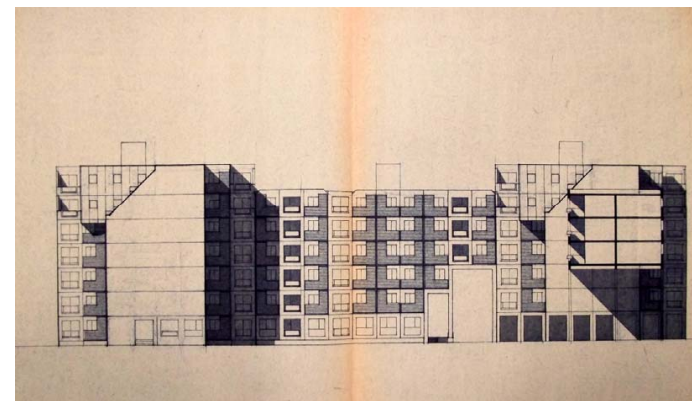


08/ Porche cadrant sur la place (photographie personnelle)

## STRUCTURE ET MATERIAUX

La place est délimitée par les bâtiments collectifs - de 6 à 7 niveaux - dits « Rotules » pour ceux en ses angles, et « Ailes », qui les joignent. Les plans de ces logements et de l'ensemble de l'opération respectent les principes du modèle innovation « Maille ». Ils sont dessinés en plan selon une grille carrée de 90 cm d'entraxe, support aux éléments de structure. La superstructure intérieure est constituée par des voiles porteurs en béton armé dont la portée courante se mesure à 6 mailles, soit 5.40 m. Les planchers, également des éléments de béton armé, sont dimensionnés en modules de 0.90 m de large et de longueur variable. Les murs de façades et pignons sont soit un assemblage de panneaux préfabriqués porteurs, type Barets, soit des éléments coulés sur place, en béton armé. Leur aspect extérieur est réalisé par un béton brut ou en briques apparentes. Leurs menuiseries extérieures suivant les panneaux, sont des fenêtres et portes-fenêtres soit coulissantes en aluminium, soit ouvrants à la française en bois et panneaux menuisés.

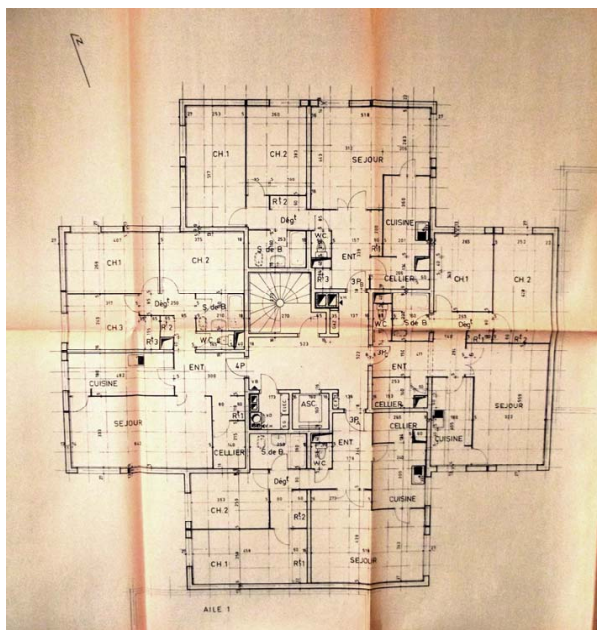
Le panneau préfabriqué selon les dimensions de la maille ordonne le dessin des façades, dont l'accent est relativement monumental sur la place. L'assemblage par joint creux s'exprime et permet de lire la maille en élévation. Le dessin des façades, panneau par panneau, traduit la fonction de la pièce du logement qu'il referme. Ainsi, on peut lire les loggias et deviner le séjour derrière les ouvertures à l'allège vitrée, et les cuisines derrière les allèges pleines en briques.



09/ Coupe à travers un porche et élévation de la place (Archives municipales d'Arques)

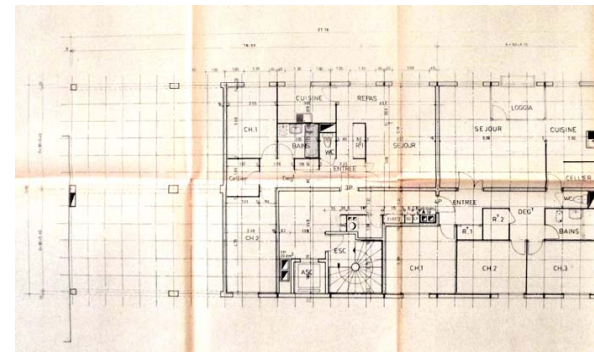
## AMENAGEMENT DES PLANS

Les « rotules » 1-2-3-4 sont des bâtiments R+6 (24 logements chacun) dont le rez-de-chaussée occupe des usages commerciaux. De plan cruciforme, un de leurs pignons, sinon deux, fait office de jonction aveugle avec un bâtiment « Aile ». Un noyau de circulation verticale distribue à chaque étage, par un palier commun, quatre logements T3 ou T4. Les pièces aveugles de salles de bains, toilettes, celliers, sont positionnées contre le noyau central. Le contour géométrique de ces rotules, cruciforme, permet un linéaire de façade plus long et des orientations solaires multiples. Dans la mesure du possible, les séjours sont orientés au sud, systématiquement adjacents à une cuisine fermée d'une cloison. Dans le cas contraire d'un séjour orienté au nord, il dispose d'une double orientation. On peut lire une séparation du logement entre les occupations de jour et de nuit, par un regroupement des chambres, séparées du reste par une simple cloison ou un voile porteur.



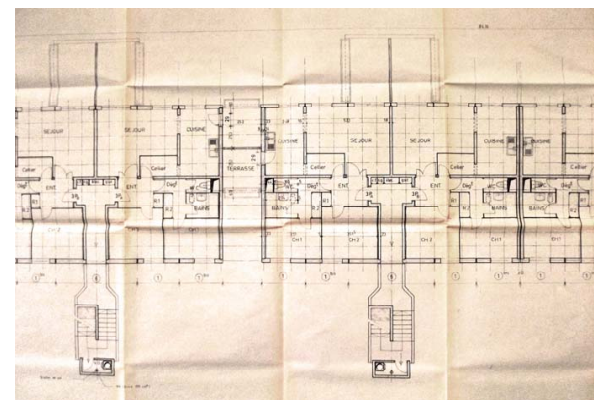
10/ Plan d'étage courant de la Rotule 2 entre les Ailes 1 et 2 (Archives municipales d'Arques)

Les « ailes » 1-2-3 s'élèvent jusqu'en R+5 (15 logements chacun). Ces bâtiments de logements collectifs s'organisent également autour d'un noyau central distribuant deux ou trois logements par paliers. Aux trois premiers niveaux, le bâtiment forme un porche de 9 mailles de large (8.10m) permettant d'accéder à la place. Aux niveaux supérieurs, un logement supplémentaire le traverse et referme le front bâti. Profond de 12 mailles, le bâtiment comporte un voile structurel parallèle aux façades. Suivant les étages, les logements sont soit traversants, soit mono-orientés, et leur séjour s'accompagne d'une loggia et de sa jardinière.



11/ Plan de l'Aile 2 (r+1), orienté nord (Archives municipales d'Arques)

Le bâtiment « rue », linéaire en paroi de la rue piétonne, regroupe 24 logements répartis en 4 niveaux. Sa façade joue de la profondeur de terrasses orientées à l'Est sur lesquelles s'ouvrent des séjours, cuisines, et chambres occasionnellement. Chaque logement dispose d'une ouverture sur la rue d'une trame et demi (6+3 mailles). Côté ouest, dans une profondeur de 6 mailles, le système porteur change de sens de portée. On y place deux chambres et accueille l'accès pour deux logements depuis un escalier proéminent, mis en exergue de la façade.



12/ Plan du bâtiment Rue (r+2), orienté Est (Archives municipales d'Arques)

Les bâtiments « carrefour » 1-2 (4 niveaux, 21 logements chacun), déploient un linéaire de façade dont le tracé est soumis à la composition de l'espace public, sur lequel s'ouvrent de nombreuses loggias<sup>7</sup>.

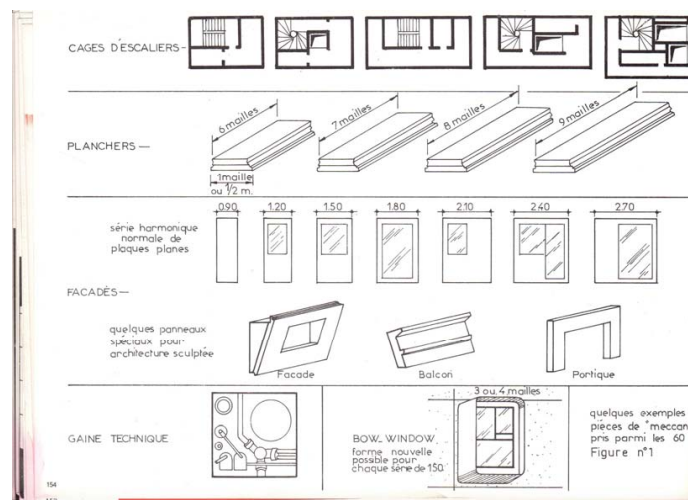
<sup>7</sup> Cf. 5.1 : Appréciation technique, fig. 17

## 5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

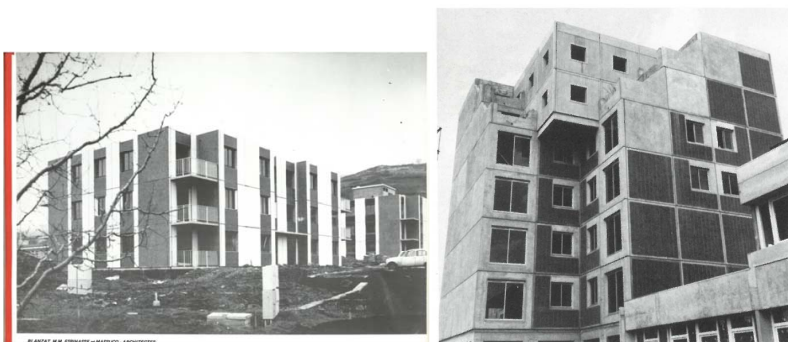
### 1. Appréciation technique :

Répondant à une politique de l'innovation architecturale, le modèle Maille s'appuie sur une grille de 90x90 cm permettant une préfabrication lourde et ouverte d'éléments dimensionnés composant le bâti. Ces éléments constituent un mecano pouvant être complété par de nouvelles pièces toujours dessinées selon la même trame. Cages d'escaliers, planchers, façades, gaines techniques et bow-windows figurent parmi 60 pièces proposées par le concepteur CO.F.E.BA.

Si le jury des modèles-innovations recommande aux maîtres d'ouvrages « qu'ils manifestent une forte exigence de qualité architecturale » lorsqu'ils suivent ce procédé, c'est qu'il offre une liberté d'écriture. Cette liberté est le véritable intérêt du modèle permise par le jeu de la maille, qui en seule elle-même tendrait à la rigidité, à la monotonie. Le Modèle Innovation « Maille » définit quatre degrés de liberté architecturale à partir du support de la trame. En premier lieu, celui du tracé géométrique du logement selon la surface établie. Deuxièmement, celui du positionnement de ces logements autour d'un noyau de circulation. Ensuite, la composition intérieure de ces logements reste à définir. Enfin, le dessin des façades revient librement à l'architecte de définir. D'une réalisation Maille à l'autre, d'un architecte à l'autre, les façades varient sensiblement et expriment plus ou moins fortement le principe constructif qui les engendre.



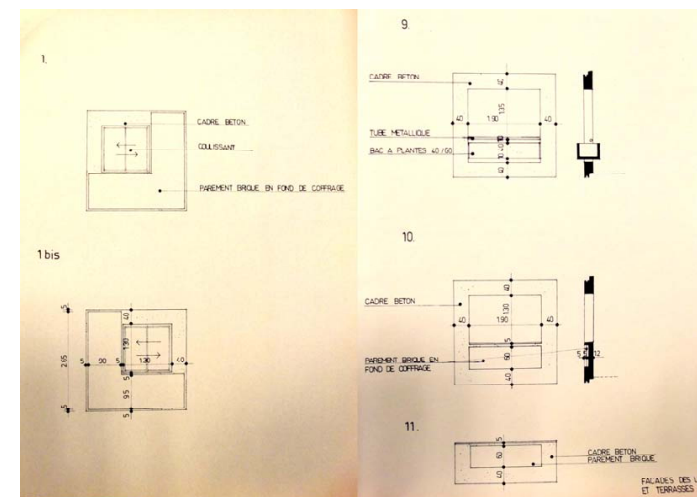
14/ Mecano des éléments préfabriqués (modèles innovation 1973-1974-1975)



13/ Ecritures de façades du modèle Maille

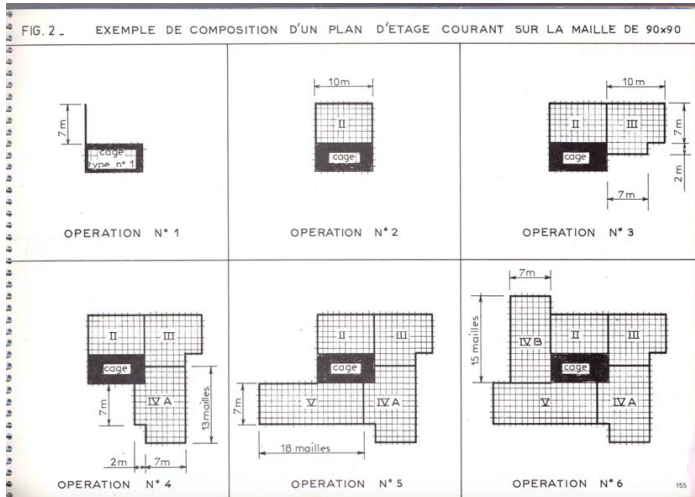
(Modèles innovation 1973-1974-1975; « Les architectes à la rue », Techniques et architecture, n°323)

La déclinaison du modèle construite à Arques met en œuvre une série de nouveaux panneaux de façade de dimensions carrées, en béton et briques de parement en fond de coffrage. La lisibilité des joints creux en sort renforcée. Par ailleurs, des éléments de panneaux spéciaux pour une architecture dite « sculptée » ont été dessinés, notamment en couronnement des bâtiments, conformément au discours du modèle. Une des particularités de la composition des plans de cette opération réside dans la rupture de maille, réorientée à 45° par rapport à elle-même, définissant le contour des bâtiments « carrefour » et les limites de l'espace public. Loiseau et Tribel s'accordent ici une liberté supplémentaire que le modèle ne figurait pas.

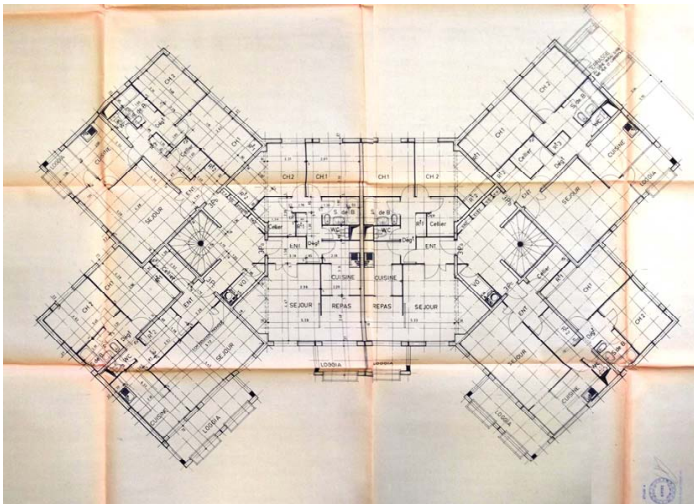


15/ Panneaux de façade (Archives municipales d'Arques)





16/ Composition d'un plan d'étage (modèles innovation 1973-1974-1975)



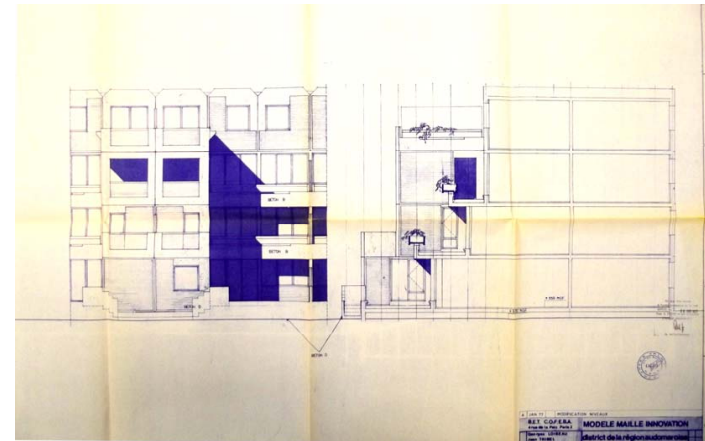
17/ Plan R+1 Bâtiment « carrefour » : degrés différents d'orientation de la maille (Archives municipales d'Arques)

## 2. Appréciation sociale :

L'AUA, réputée pour son engagement politique ancré à gauche, accorde une grande importance aux structures de la ville, à la qualité des espaces publics, à l'usage de matériaux simples.

Les logements sont érigés en imbrication avec des équipements publics et des services de proximité. La rue comme axe de l'opération est animée et traversée par les habitants et écoliers du complexe scolaire adjacent. Cette mixité des usages, des fonctions participe à la richesse du cadre de vie pour les habitants et le piéton. Le site peut être parcouru depuis toutes directions, même à travers des bâtiments, sous les porches ou encore sous des terrasses en hauteur par la travée vide d'un front bâti. La place devient un lieu de jeux pour les enfants, sur lequel un local résidentiel collectif s'ouvre. Les espaces publics ont su visiblement être appropriés.

Fidèles aux principes de l'AUA, les architectes ont cherché une qualité architecturale élaborée à partir même de matériaux communs, usuels. L'interface entre intérieur et extérieur qu'est le panneau de façade est travaillée dans son épaisseur jusqu'à former un seuil, par l'intermédiaire de jardinières, loggias, ou terrasses, en prolongement du séjour. Le rapport entre intérieur et extérieur est traité par une profondeur qui accueille des usages et des vues sur l'espace public.



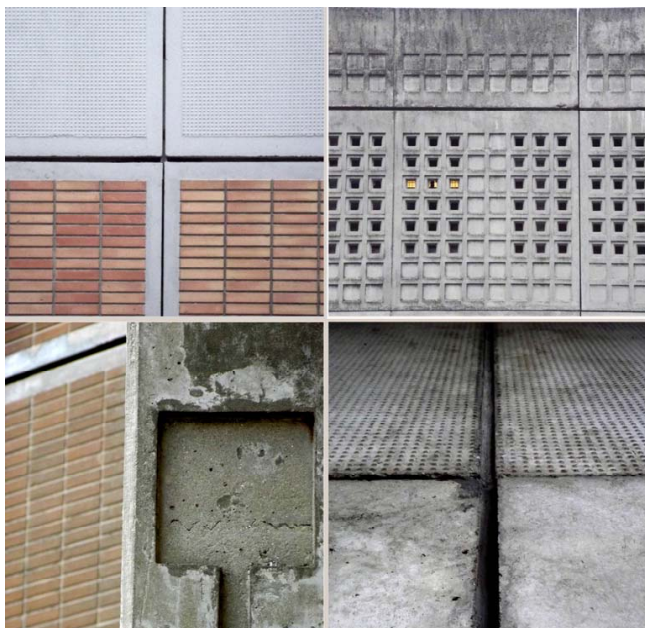
18/ Rapport intérieur/extérieur (Archives municipales d'Arques)

### 3. Appréciation artistique et esthétique :

La déclinaison du modèle à Arques fait l'objet d'une mise en œuvre des matériaux particulièrement remarquable. On retrouve l'attention portée aux matériaux et aux éléments architectoniques portée par l'AUA.

« Le béton brut, la brique apparente, le bac à fleurs, le traitement de l'attache au sol et de la tête du bâtiment, la création d'espaces extérieurs collectifs ou publics, le soin apporté aux détails sont autant de caractéristiques des thèmes architecturaux favoris du groupe. »<sup>8</sup>

Des détails ornementaux comme la modénature en défoncé dans le coffrage du béton se réfèrent au carré comme figure géométrique iconique. La composition des façades en panneaux carrés révèle ce principe de préfabrication à base de trame dont la maille apparaît par joints creux. Un ordonnancement d'ensemble se manifeste par les tracés de toutes parois, de toutes surfaces. L'emploi des matériaux relève d'un usage brutaliste du béton mis en œuvre selon des finitions variées, en association avec la brique de parement. L'ensemble forme une harmonie de textures, de tonalités, de polychromie naturelle dont le projet tire une force essentielle. Par ailleurs, l'écriture architecturale exprime le souci de vérité constructive dans la mise en œuvre, ne serait-ce par l'appareillage à joints continus des briques de parement dans le fond de coffrage des panneaux de façades.



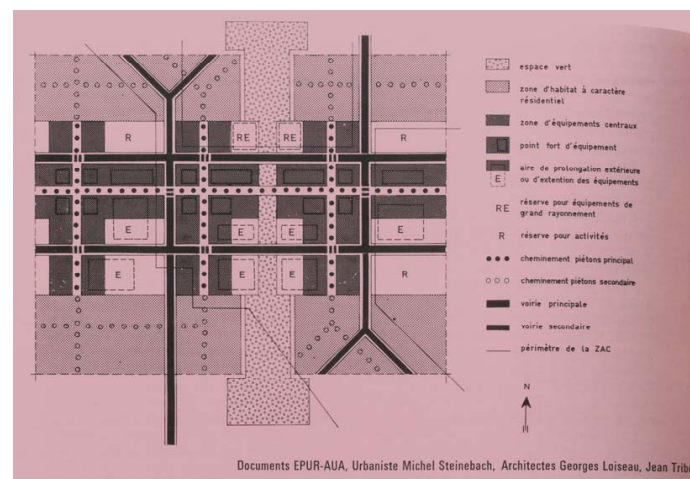
19/ Mise en œuvre des matériaux brique et béton (photographies personnelles)

<sup>8</sup> P. Blin, *L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture*, 1960-1985, Paris : Electra Moniteur, 1988, p.

### 4. Arguments justifiant le statut canonique (local, national, international) – réception critique :

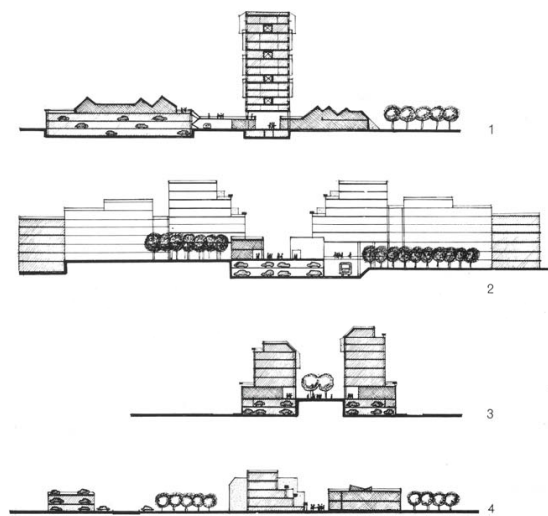
Cet ensemble traduit les réflexions de l'AUA à l'échelle urbaine, quant à la façon de faire la ville. Steinebach, Loiseau et Tribel formulent une critique du régime des ZAC qu'ils jugent laxiste, et dans lequel il est nécessaire de définir un ordre urbain. L'accent est mis dans ce projet « Maille » dans sa conception, représentation et réalisation sur la définition des espaces publics. L'ensemble de l'opération est régi par un ordre, de la dimension urbaine à celle de l'architecture jusqu'au motif ornemental. Dès le schéma d'aménagement de la ZAC Sainte-Catherine, l'opération qui sera celle de Loiseau et Tribel est pensée comme un nœud de cheminements majeurs et d'activités. Elle sera le premier ensemble construit de ce projet urbain, preuve de son importance et de son rôle dans la ville.

On peut noter que la ZAC Ste Catherine a fait l'objet de publications dans des revues spécialisées à partir de 1975, sur la façon de faire la ville. L'opération de logements a été publiée en 1979, et mentionnée également dans la monographie sur l'AUA.



20/ Schéma d'aménagement du secteur de la ZAC Sainte-Catherine (« Pour des Z.a.c. éléments de villes », *Urbanisme*, n°161)

**5. Evaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :**



1 Coupes sur la rue  
 1 - Grenoble : quartier de l'Arlequin (habité); 2 - Grenoble quartier des Baladins (en chantier); 3 - Lille-Est : quartier central (en projet); 4 - St-Omer : Zac Sainte-Catherine (en chantier).

21/ Profils de types de rue à Grenoble, Villeneuve d'Ascq et Arques  
 (« Les architectes à la rue », *Techniques et architecture*, n°323)

Il s'agit d'une opération de logement de l'AUA qui démontre dans les années 70 un retour aux questionnements sur la rue ainsi qu'une réflexion plus large sur les formes traditionnelles de la ville.

Ces nouvelles doctrines visent à analyser, comprendre, réinterpréter les traces urbaines, la morphologie des villes anciennes. Loiseau et Tribel s'inscrivent dans cette démarche, comme l'écrit Pascale Blin, au sujet de la ZAC Sainte-Catherine. « Le tissu de la ZAC se réfère donc à la morphologie et aux échelles des rues et des places existantes »<sup>9</sup>. Le principe de la rue revient à travers leur travail aussi bien à Arques qu'à Grenoble ou Villeneuve d'Ascq où ils ont pu le réinterpréter par la modernité.

L'intérêt qu'ils manifestent pour la composition de l'espace public se lève en réaction aux plans masses a-structurés des grands ensembles, typiquement implantés dans de grands espaces verts, sans accroches. L'opération de 300 logements « la Noiseraie », à Marne-la-Vallée, construit par Henri Ciriani en 1980, s'avère contemporaine de notre opération. Ciriani, lui aussi membre de l'AUA, développe-là des principes communs dans l'un de ses projets les plus reconnus. Élément de la ville-nouvelle, ce bâtiment en T est formé

<sup>9</sup> P. Blin, *L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture*, 1960-1985, Paris : Electra Moniteur, 1988, p.38.

par la rencontre perpendiculaire de deux fronts bâtis linéaires. Dans une des directions, par un vis-à-vis, le bâti reprend le type de la rue intérieure. A l'intersection, un portique monumental marque l'architecture urbaine et induit le prolongement du cheminement. Ciriani développe ici une profondeur de la façade par évidement de gradins, un épaississement caractéristique<sup>10</sup>. Enfin, la même attention accordée à la matérialité du béton brut et de la brique de parement se retrouve dans cette opération, réaffirmant encore une fois les liens unissant l'œuvre collective de l'AUA.

Les similarités entre la Résidence Maille et la Noiseraie, en termes de contemporanéité, d'échelles urbaine et architecturale, de principes de composition, d'écriture, d'expression, appuient la valeur de la première œuvre.



22/ La Noiseraie, Marne-la-Vallée  
 (L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture, 1960-1985)

<sup>10</sup> Ibid., pp.100-103.

## 6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

### Liste des documents assemblés dans le dossier

#### 1. Archives visuelles :

##### Archives municipales d'Arques :

- 07/ Deux versions du plan masse selon l'implantation du parking
- 09/ Coupe à travers un porche et élévation de la place
- 10/ Plan d'étage courant de la Rotule 2 entre les Ailes 1 et 2
- 11/ Plan de l'Aile 2 (r+1), orienté nord
- 12/ Plan du bâtiment Rue (r+2), orienté Est
- 15/ Panneaux de façade
- 17/ Plan R+1 Bâtiment « carrefour » : degrés différents d'orientation de la maille
- 18/ Rapport intérieur/extérieur

##### Archives issues de publications :

- 02/ Membres fondateurs de l'AUA (*L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture*)
- 04/ Plan de situation et cahier des charges graphique (« En parler ... la faire », *Techniques et architecture*, n°307)
- 05/ Maquette d'avant-projet (« Les architectes à la rue », *Techniques et architecture*, n°323)
- 06/ La rue et la place, à l'issue du chantier, 1979 (*L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture*)
- 13/ Ecritures de façades du modèle Maille (*Modèles innovation 1973-1974-1975*; « Les architectes à la rue », *Techniques et architecture*, n°323)
- 14/ Meccano des éléments préfabriqués (*modèles innovation 1973-1974-1975*)
- 16/ Composition d'un plan d'étage (*modèles innovation 1973-1974-1975*)
- 20/ Schéma d'aménagement du secteur de la ZAC Sainte-Catherine (« Pour des Z.a.c. éléments de villes », *Urbanisme*, n°161)
- 21/ Profils de types de rue à Grenoble, Villeneuve d'Ascq et Arques (« Les architectes à la rue », *Techniques et architecture*, n°323)

#### 2. Photographies :

- 01/ Photographie aérienne de l'opération « Maille » à Arques (géoportail.gouv.fr)
- 03/ Etat actuel de la rue piétonne (photographie personnelle)
- 08/ Porche cadrant sur la place (photographie personnelle)
- 19/ Mise en œuvre des matériaux brique et béton (photographies personnelles)
- 22/ La Noiseraie, Marne-la-Vallée (*L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture*, 1960-1985)

.....

**Date :** 27/05/2019

**Rapporteur :** Paul Jeniec